

# LEZOUX

mai 2021

## Contact

### ÉDITO

Chères Lezoviennes,  
Chers Lezoviens,

Ces quelques lignes, dans ce nouveau *Lezoux contact* pour faire le point sur la situation de la commune dans cette période difficile.

Hélas, la principale préoccupation du moment reste la crise sanitaire, toujours prégnante et dont nous ne sortirons que lorsque la vaccination de masse sera effectuée. La mise en place d'un centre de vaccination durant deux semaines sur notre territoire témoigne de notre réactivité.

Cette crise sanitaire crée des difficultés pour tous, et à tous les niveaux nous faisons le maximum pour pallier les problèmes que vous rencontrez. Cette crise n'est pas sans conséquences sur le budget communal avec des recettes en légère diminution et des dépenses qui augmentent, entraînant une baisse de notre excédent de fonctionnement. Cette année, malgré un fonctionnement au ralenti, nous avons maintenu les subventions aux associations identiques à l'an dernier, il ne s'agissait pas d'ajouter de la crise à la crise.

Concernant le chantier des écoles et contrairement aux propos des élus de l'opposition présentés dans le dernier *Contact*, il n'y a pas de dépassement budgétaire. Ces mêmes élus mélangent la prévision du programmiste, le coût des travaux estimés lors du jury de concours, le coût des travaux après ouverture des plis, le montant HT et le montant TTC... auxquels il y a lieu de rajouter les frais d'études. Je maintiens ce que nous annonçons l'an dernier, le montant du chantier des écoles s'élèvera à 15 M€ TTC.

Les finances de la commune restent saines ! Quant à la maîtrise du chantier, compte tenu de la complexité de cette restructuration, j'avoue humblement ne pas être, comme certains qui parlent beaucoup, un spécialiste de tout et que certains détails techniques peuvent m'échapper...

Bien à vous.

Alain Cosson,  
Maire de Lezoux

## Dossier BUDGET PRIMITIF 2021

## Sommaire

Dossier P.2

EXPRESSION POLITIQUE P.4

COVID P.4

# BUDGET PRIMITIF 2021...

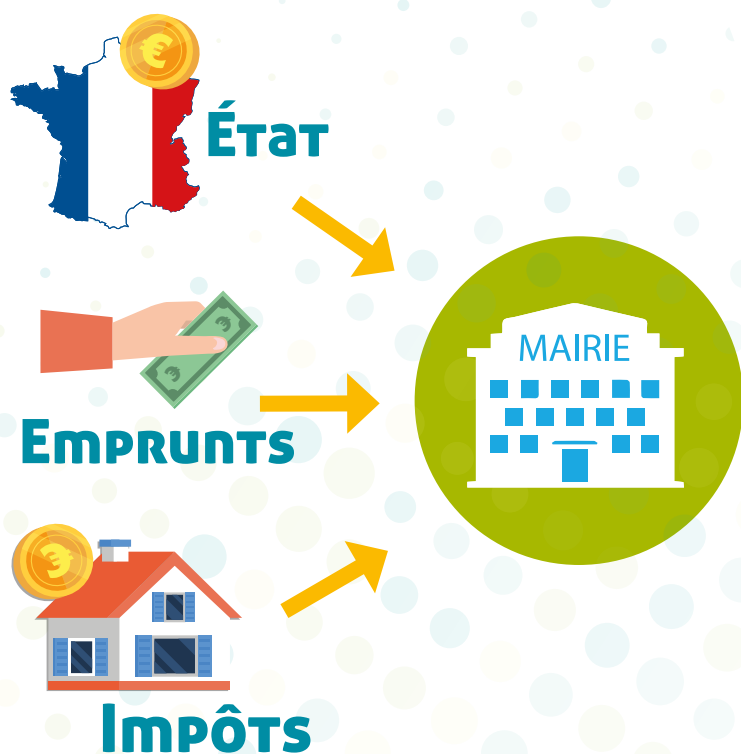
## ne pas renoncer à nos ambitions pour la commune

Crise sanitaire, crise économique, suppression de la taxe d'habitation : des perspectives plus incertaines que jamais n'ont pas facilité l'élaboration du budget primitif 2021. Cependant, dans ce contexte délicat, nous avons cherché à maintenir le cap que s'est fixé notre équipe :

« Se donner les moyens de nos ambitions sans augmenter la fiscalité communale. »

Conformément aux orientations arrêtées lors du conseil municipal du 14 avril dernier, nous pouvons dire que cet objectif est atteint. Le budget de la ville pour 2021 respecte les engagements de stabilité fiscale et de maîtrise des charges de fonctionnement.

Pour autant, ce budget reste ambitieux, avec des crédits d'investissement à la hauteur des enjeux qui se présentent à nous pour l'avenir et le développement de notre commune.



### Dépenses DE FONCTIONNEMENT :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 7 038 757 €.

Elles concernent les opérations nécessaires au fonctionnement des services de la ville. Ce sont les dépenses courantes de la collectivité.

### Dépenses D'INVESTISSEMENT :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 7 996 418 €.

Elles concernent, à la fois, la réalisation d'opérations d'équipements et le remboursement du capital des emprunts.

## Des CHIFFRES à RETENIR

**18 années**  
sans  
augmentation  
des taux

Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés depuis 2004.

**729 €**  
charges de  
fonctionnement  
par habitant

**30 % au-dessous**  
de la moyenne

La moyenne de la strate des communes de 5000 à 10000 habitant est de 1037 € par habitant

**283 €**  
de capacité  
d'autofinancement  
par habitant

**43,65 % supérieure** à la  
moyenne de la strate

La moyenne de la strate des communes de 5000 à 10000 habitants est de 197 € par habitant

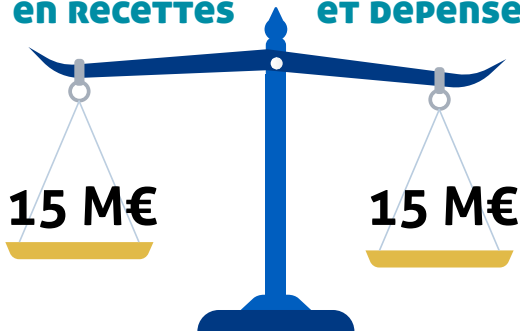
**744 €**  
dette  
de la commune  
par habitant

La moyenne de la strate des communes de 5000 à 10000 habitants est de 828 € par habitant

Source DGFIP

# Dossier

## BUDGET ÉQUILBRÉ en RECETTES ET DÉPENSES



### Postes de dépenses sur 100 € utilisés en fonctionnement



### Principales dépenses d'investissement en 2021



**2.4 Millions €**  
Construction écoles



**722 000 €**  
Travaux  
rue Saint-Exupéry  
et rue Jean-Mermoz



**600 000 €**  
Bâtiments toiture  
ateliers municipaux

**345 436 €** mobilier urbain, signalétique,  
achat de matériel pour le service technique municipal,  
équipement de la nouvelle cantine et matériel informatique.

## BUDGET annexe... Le SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

### Le budget 2021 de l'assainissement s'équilibre à :

601 996 € en section d'exploitation  
909 533 € en section d'investissement

#### La section d'exploitation

La section d'exploitation regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du service communal d'assainissement collectif.

#### La section d'investissement

La section d'investissement est liée aux projets de la commune en matière d'assainissement.

Le budget d'investissement prépare l'avenir.



### Principales dépenses d'investissement en 2021 :

Sur 158 258 €  
de nouveaux crédits inscrits au BP

- > 80 000 € seront affectés à l'actualisation du schéma directeur d'assainissement
- > 48 258 € aux travaux divers d'assainissement
- > 30 000 € au solde du marché des travaux sur les réseaux de la rue Saint-Exupéry et de la rue Jean-Mermoz

## Lezoux : centre de vaccination Covid

**Depuis le début de la crise sanitaire, le maire de Lezoux, Alain Cosson, et la municipalité sont mobilisés dans la lutte contre la pandémie. Échange avec Annette Rozière, adjointe aux affaires sociales et véritable cheville ouvrière des actions anti-Covid de la commune :**

**Bonjour madame Rozière, la ville de Lezoux est très active dans la lutte contre la Covid, pouvez-vous nous rappeler les moyens mis en œuvre ?**

Effectivement, à Lezoux nous avons décidé de lutter contre la fatalité en agissant avec pragmatisme. Les Lezoviens ont été éprouvés lors de la première vague et plus particulièrement nos anciens. Dès le début de l'épidémie, nous avons mis à disposition des EHPAD, écoles et crèche les ressources communales en matériels de protection; nous avons appelé les personnes vulnérables et chaque habitant a été destinataire d'un masque de protection.

**La protection des populations est une chose, mais en termes de détection avez-vous eu les moyens de vos ambitions ?**

Oui! Dès le mois de décembre, nous avons, avec la région Auvergne-Rhône-Alpes, installé l'un des tout premiers centres de dépistage. Plus de 800 personnes ont bénéficié d'un test antigénique et 30 cas furent détectés. Le 27 avril, une action d'information et de dépistage s'est déroulée sous l'égide de L'ARS à la maison du peuple.

**Détecter c'est bien, mais vacciner c'est mieux!**

Nous en sommes bien conscients et nous avons ouvert un centre de vaccination temporaire. 420 personnes ont pu recevoir une première dose du vaccin Moderna en mars et la seconde en avril. D'abord destinée aux plus de 75 ans, cette vaccination a bénéficié aux 70 ans et plus à la suite d'une décision gouvernementale.

**Les heureux bénéficiaires sont venus spontanément ?**

Pas vraiment, les élus ont dû appeler individuellement 530 personnes pour les informer. Puis les médecins et professionnels de santé ont relayé l'information auprès de leur patientèle. Un vrai travail de fourmi rendu possible grâce au bénévolat des membres du CCAS, des associations et des élus municipaux qui ont tous donné beaucoup de leur temps.

**Donc tous les Lezoviens n'ont pas été vaccinés ?**

Malheureusement non, car nous n'avons pas été destinataires de doses supplémentaires. Toutes les doses reçues ont été injectées. Il n'y a eu aucune perte.

## EXPRESSION POLITIQUE

**- Liste majoritaire -**

**“LEZOUX TERRE D'AVENIR”**

**Beaucoup de bruit... pour rien...**

Les dernières séances du conseil municipal ont été particulièrement houleuses et peu propices à un débat démocratique apaisé.

Si, au sein d'une assemblée délibérante, la contradiction est nécessaire, les interventions de l'opposition municipale se cantonnent ostensiblement à des effets de manches et à des attaques stériles contre la majorité.

Mais malheureusement, de leurs nombreuses diatribes aucune proposition concrète pour améliorer le quotidien des Lezoviennes et des Lezoviens n'est jamais sortie...

On est bien loin de l'opposition constructive qui avait été annoncée à l'issue des élections du 15 mars 2020...

Sans doute que le résultat du scrutin n'a toujours pas été digéré par certains...

Lors de l'examen du budget 2021, la seule attaque formulée par l'opposition concernait les indemnités des élus.

Ce poste représente à peine un peu plus de 1% des dépenses de fonctionnement, et la majorité n'a fait qu'appliquer la loi en la matière, comme la plupart des autres collectivités.

D'un côté c'est rassurant, car cela veut dire qu'ils approuvent 99% du reste des dépenses engagées...

Malgré ce climat pesant, nous maintiendrons le cap et nous continuerons d'appliquer notre programme, animés uniquement par la défense des intérêts de notre commune.

**- Liste d'opposition -**

**“ENSEMBLE, AVANÇONS ”**

**Faut-il oublier ?...**

D'abord,

Le maire qui nous demande de voter des délibérations mal préparées, dans l'urgence, sans concertation :

- Conventions vides données pour blanc-seing,
- Installation d'une borne pour voitures électriques, mettant le maire en minorité par son propre groupe,
- Urbanisme, travaux de raccordement pour un nouveau lotissement,
- Délibérations sur les ressources humaines, l'associatif,...

Nous interrogeons les conseillers de la majorité. Silence. Comme s'ils venaient de découvrir les dossiers.

**Faut-il oublier que des commissions préalables, fondement même d'un conseil municipal, impliquant tous les conseillers, représentants légitimes de nos habitants, évitent des décisions en petit comité, sans nous mettre devant le fait accompli ?**

Et puis,

- Un rejet presque systématique de nos propositions ; pour réponse : « c'est moi qui décide... », « C'est mon projet... »,
- Pas de suite à nos demandes répétées de vidéo-transmission du conseil.
- Une animosité à notre égard, à la limite de l'irrespect,
- Du vrai mépris quand, avant le passage au vote, on nous rétorque : « à 23 contre 6 tout est joué ».

**Faut-il oublier que le conseil municipal, c'est 29 membres élus au service de chaque lezovien(ne), pas seulement un exécutif ?**

Nous ne vous oublions pas...

## Lezoux informations municipales

**Directeur de publication :** Alain Cosson

**Comité de rédaction :**

Les élus : Alain Cosson, Marie-France Marmy, Bernard Bory, Catherine Morand, Marcel Domingo, Anne Rozière, Christian Bournat, Guillaume Fricker et les services communaux

**Crédits photos :**

Lionel Duperray, les services

**Rédaction, conception, réalisation et impression :**

LD Organisation

31 rue des docteurs Dumas - 63300 THIERS

06 69 95 72 64

**Distribué gratuitement aux habitants de Lezoux**

**Tirage :** 5 000 exemplaires